

**CONSEIL MUNICIPAL de MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMONT**

SEANCE du jeudi 17 février 2022 à 20 heures

- Convocation du 11 février 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix-sept février, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur BOURDIN Francis, Maire.

**Etaient présents** : Mr BOURDIN Francis, Mr PELLETIER Jean-Noël, Mr COURLET Jean-Luc, Mr FUSIER Nicolas, Mr GUINCHARD Jérémie, Mme BERTIN Marie, Mme BERTRAND Emmanuelle, Mr HINZE Dirk, Mr JACQUET Baptiste, Mme JONCOUR Magaly, Mr MINARY Fabian, Mr NICOD Christian, Mr POURCHET Emmanuel, Mr POURCHET Julien, Mr VUILLEMIN Marc.

**Absent excusé** :

**Secrétaire de séance** : Conformément à l'article 1 2121-15 du CGCT, le Conseil Municipal nomme Mr POURCHET Emmanuel secrétaire de séance.

**Ordre du jour** :

- 1 – Approbation du Compte-rendu du CM du 06 janvier 2022
- 2 – Demandes d'urbanisme
- 3 – Droit de préemption urbain
- 4 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Communal
- 5 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Eau
- 6 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Bois
- 7 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Caveaux
- 8 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Lotissement
- 9 – Approbation des Comptes de Gestion 2021
- 10 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Communal
- 11 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Eau
- 12 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Bois
- 13 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Caveaux
- 14 – Reversement par le SYDED d'une fraction de la TCFE
- 15 – Contrat location photocopieuse Mairie – Choix du prestataire
- 16 – Questions diverses

---

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 15

---

**1°) Approbation compte-rendu du CM du 06 janvier 2022**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance précédente au vote du Conseil municipal (envoyé par Mail le 10 janvier 2022) : celui-ci est approuvé à l'unanimité.

---

*Arrivée de Mme BERTRAND Emmanuelle à 20h20*

---

## **2°) Demandes d'urbanisme**

### **Permis de Construire**

- ❖ BILLOD Laurent – 3 impasse des Lilas – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 02/02/2022. La demande a pour objet l'extension de la maison par une construction en surélévation du garage, située sur la parcelle AC 108.
  
- ❖ MOUGIN Pierre – Les Sanglards – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 11/02/2022. La demande a pour objet la rénovation d'un logement dans un bâtiment existant, situé sur la parcelle A 26.

### **Déclaration préalable**

- ❖ DUPOUY Gabriel – 2 rue Macadam – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 03/01/2022. La présente demande a pour objet la pose de 4 fenêtres de toit, située sur la parcelle AB 119.
  
- ❖ BAVEREL Nicolas – 13 A Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 13/01/2022. La présente demande a pour objet le changement d'une porte d'entrée, située sur la parcelle AC 49.
  
- ❖ BAVEREL Nicolas – 13 A Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 13/01/2022. La présente demande a pour objet la pose d'une serre de jardin, située sur la parcelle AC 49.
  
- ❖ HENRIET Laurent – 4 Grande rue – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 24/01/2022. La présente demande a pour objet la pose d'un vélux, située sur la parcelle AC 74.
  
- ❖ GIROUX Marc – 3 rue du Général Marguet – 25650 MAISONS DU BOIS LIEVREMONT, dépôt du dossier le 09/02/2022. La présente demande a pour objet la construction d'une piscine, située sur la parcelle AB 12.

## **3°) Droit de préemption urbain**

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner notifiée par Maître Nicolas PERNET, Notaire à 1 rue Pierre Mendès France – 25300 PONTARLIER, pour les biens situés, parcelle section ZH n° 58, 6 rue de l'Eglise, 1936 m<sup>2</sup> de superficie ; appartenant à Mr JULERY Stéphane et Mr JULERY Maxime.

Monsieur le Maire décide de ne pas faire valoir son droit de préemption urbain.

## **4°) Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Communal**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2021 pour le Budget Communal :

BUDGET COMMUNAL			
SECTION	CHAPITRE	2021	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	192 908.38 €
		012 - Charges de Personnel	132 732.23 €
		014 - Atténuation de produits (FNGIR)	23 385.00 €
		65 - Autres charges de gestion courante	65 769.41 €
		66 - Charges financières	12 831.79 €
		67 - Charges exceptionnelles	513.53 €
		68 - Provisions	1 000.00 €
		<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>429 140.34 €</b>
		042 - Opérations d'ordre	22 078.55 €
	<b>Total Dépenses</b>	<b>451 218.89 €</b>	
	RECETTES	013 - Atténuation de charges	220.44 €
		70 - Produits des services	9 027.43 €
		73 - Impôts et Taxes	216 132.65 €
		74 - Dotations et participations	191 133.70 €
		75 - Autres produits de gestion courante	72 673.88 €
		77 - Produits exceptionnels	8 470.83 €
		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>497 658.93 €</b>
		042 - Opérations d'ordre	4 300.00 €
<b>Total Recettes</b>		<b>501 958.93 €</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>50 740.04 €</b>	
<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>420 420.23 €</b>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>471 160.27 €</b>	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	13 - Subvention d'investissement	0.00 €
		16 - Remboursement d'emprunts	138 803.28 €
		20 - Immos incorporelles	5 791.53 €
		21 - Immos corporelles	420 409.25 €
		23 - Immos en cours	20 195.70 €
		<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>585 199.76 €</b>
		040 - Opération d'ordre	4 300.00 €
		041 - Opération patrimoniales	60 305.00 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>649 804.76 €</b>
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	42 099.22 €
		13 - Subventions d'investissement	135 688.85 €
		16 - Emprunts et dettes	255 000.00 €
		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>432 788.07 €</b>
		040 - Opérations d'ordre	22 078.55 €
		041 - Opérations patrimoniales	60 305.00 €
<b>Total recettes</b>		<b>515 171.62 €</b>	
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>-134 633.14 €</b>	
<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>28 157.10 €</b>	
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-106 476.04 €</b>	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2021 du Budget Communal de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de	451 218.89 €
- Un total de recettes de	501 958.93 €
Soit un résultat excédentaire de	50 740.04 €
+ Excédent antérieur reporté	420 420.23 €
<b>Soit un résultat global de Fonctionnement de</b>	<b>471 160.27 €</b>

En Investissement :

- Un total de dépenses de	649 804.76 €
- Un total de recettes de	515 171.62 €
Soit un résultat déficitaire de	- 134 633.14 €
+ Excédent antérieur reporté	28 157.10 €
<b>Soit un résultat global d'Investissement de</b>	<b>- 106 476.04 €</b>

**Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 364 684.23 €**

#### 5°) Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Eau

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2021 pour le Budget Eau :

BUDGET EAU			
SECTION	CHAPITRE	2021	
EXPLOITATION	011 - Charges à caractères général	75 697.36 €	
	012 - Charges de Personnel	5 000.00 €	
	014 - Atténuation de produits (Red. Pollution)	13 796.00 €	
	65 - Autres charges de gestion courante	163.46 €	
	66 - Charges financières	2 242.66 €	
	67 - Charges exceptionnelles	2 390.22 €	
	68 - Provisions	200.00 €	
	<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>99 489.70 €</b>	
	042 - Opérations d'ordre	11 925.00 €	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>111 414.70 €</b>	
	RECETTES	70 - Ventes de produits	111 600.70 €
		74 - Subvention d'exploitation	0.00 €
		75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €
		77 - Produits exceptionnels	0.00 €
<b>Total Recettes réelles</b>		<b>111 600.70 €</b>	
042 - Opérations d'ordre		6 509.36 €	
<b>Total Recettes</b>	<b>118 110.06 €</b>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE EN COURS</b>		<b>6 695.36 €</b>	
<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>0.00 €</b>	

		<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>6 695.36 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES</b>	16 - Remboursement d'emprunts	9 208.50 €
		20 - Immos incorporelles	0.00 €
		21 - Immos corporelles	175 599.70 €
		<i><b>Total Dépenses réelles</b></i>	<i><b>184 808.20 €</b></i>
		040 - Opération d'ordre	6 509.36 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>191 317.56 €</b>
	<b>RECETTES</b>	10 - Dotations Fonds divers Réserves	18 290.78 €
		13 - Subventions d'investissement	24 880.00 €
		16 - Emprunts et dettes	100 000.00 €
		<i><b>Total Recettes réelles</b></i>	<i><b>143 170.78 €</b></i>
		040 - Opérations d'ordre	11 925.00 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>155 095.78 €</b>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>-36 221.78 €</b>
	<i><b>Résultat antérieur reporté</b></i>		<i><b>-182 639.32 €</b></i>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-218 861.10 €</b>

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2021 du Budget Eau de la commune, qui présente :

En section d'Exploitation :

- Un total de dépenses de	111 414.70 €
- Un total de recettes de	118 110.06 €
Soit un résultat excédentaire de	6 695.36 €
+ Résultat antérieur reporté	0 €
<b>Soit un résultat global d'exploitation de</b>	<b>6 695.36 €</b>

En Investissement :

- Un total de dépenses de	191 317.56 €
- Un total de recettes de	155 095.78 €
Soit un résultat déficitaire de	- 36 221.78 €
+ Déficit antérieur reporté	- 182 639.32 €
<b>Soit un résultat global d'Investissement de</b>	<b>- 218 861.10 €</b>

**Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de – 212 165.74 €**

### 6°) Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Bois

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2021 pour le Budget Bois :

BUDGET BOIS			
SECTION	CHAPITRE	2021	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	27 537.77 €
		65 - Autres charges de gestion courante	15 290.59 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>42 828.36 €</b>
	RECETTES	70 - Produits des services	90 609.47 €
		77 - Produits exceptionnels	0.00 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>90 609.47 €</b>
	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>47 781.11 €</b>
<i>Résultat antérieur reporté</i>		<i>30 127.65 €</i>	
<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>77 908.76 €</b>	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	21 - Immos corporelles	11 545.26 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>11 545.26 €</b>
	RECETTES	10 - Dotations Fonds divers Réserves	2 112.50 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>2 112.50 €</b>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>-9 432.76 €</b>
	<i>Résultat antérieur reporté</i>		<i>-2 112.50 €</i>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-11 545.26 €</b>	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2021 du Budget Bois de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de	42 828.36 €
- Un total de recettes de	90 609.47 €
Soit un résultat excédentaire de	47 781.11 €
+ Excédent antérieur reporté	30 127.65 €
<b>Soit un résultat global d'exploitation de</b>	<b>77 908.76 €</b>

En Investissement :

- Un total de dépenses de	11 545.26 €
- Un total de recettes de	2 112.50 €
Soit un résultat déficitaire de	- 9 432.76 €
+ Déficit antérieur reporté	- 2 112.50 €
<b>Soit un résultat global d'Investissement de</b>	<b>- 11 545.26 €</b>

**Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 66 363.50 €**

### 7°) Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Caveaux

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2021 pour le Budget Caveaux :

BUDGET CAVEAUX			
SECTION	CHAPITRE	2021	
EXPLOITATION	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	0.00 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>0.00 €</b>
	RECETTES	70 - Vente caveau	2 541.67 €
		<b>Total Recettes réelles</b>	<b>2 541.67 €</b>
		042 - Opérations d'ordre (variation stock)	12 391.10 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>14 932.77 €</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION EXERCICE EN COURS</b>		<b>14 932.77 €</b>
	<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>5 310.00 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>20 242.77 €</b>	
INVESTISSEMENT	DEPENSES	4581 - Opération pour compte de tiers	0.00 €
		040 - Opération d'ordre (stock)	12 391.10 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>12 391.10 €</b>
	RECETTES	458201 - Opération compte de tiers	0.00 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>0.00 €</b>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>-12 391.10 €</b>
	<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>-14 932.30 €</b>
<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>-27 323.40 €</b>	

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2021 du Budget Caveaux de la commune, qui présente :

En section d'Exploitation :

- Un total de dépenses de	0 €
- Un total de recettes de	14 932.77 €
Soit un résultat excédentaire de	14 932.77 €
+ Excédent antérieur reporté	5 310.00 €
<b>Soit un résultat global d'exploitation de</b>	<b>20 242.77 €</b>

En Investissement :

- Un total de dépenses de	12 391.10 €
- Un total de recettes de	0 €
Soit un résultat déficitaire de	- 12 391.10 €
+ Déficit antérieur reporté	- 14 932.30 €
<b>Soit un résultat global d'Investissement de</b>	<b>- 27 323.40 €</b>

**Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de – 7 080.63 €**

### **8°) Approbation du Compte Administratif 2021 du Budget Lotissement**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le résultat de l'exercice 2021 pour le Budget Lotissement :

BUDGET LOTISSEMENT			
SECTION	CHAPITRE	2021	
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	011 - Charges à caractères général	137 973.70 €
		66 - Intérêts d'emprunt	454.74 €
		043 - Opérations d'ordre (transfert de charges)	604.74 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>139 033.18 €</b>
	RECETTES	042 - Constatation Stock	138 428.44 €
		043 - Opération d'ordre (transfert de charges)	604.74 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>139 033.18 €</b>
	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>0.00 €</b>
	<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>0.00 €</b>
	<b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0.00 €</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	040 - Constatation de stock	138 428.44 €
		<b>Total Dépenses</b>	<b>138 428.44 €</b>
	RECETTES	16 - Emprunt	140 000.00 €
		<b>Total Recettes</b>	<b>140 000.00 €</b>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT EXERCICE EN COURS</b>		<b>1 571.56 €</b>
	<b>Résultat antérieur reporté</b>		<b>0.00 €</b>
	<b>RESULTAT D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 571.56 €</b>

Monsieur le Maire ayant quitté la séance, le Conseil municipal vote à l'unanimité des membres présents et représentés, le Compte Administratif 2021 du Budget Lotissement de la commune, qui présente :

En Fonctionnement :

- Un total de dépenses de 139 033.18 €
- Un total de recettes de 139 033.18 €

Soit un résultat de 0 €

En Investissement :

- Un total de dépenses de 138 428.44 €
- Un total de recettes de 140 000.00 €

Soit un résultat excédentaire de 1 571.56 €

**Soit un résultat global à la clôture de l'exercice de 1 571.56 €**

### 9°) Approbation des Comptes de Gestion 2021

Le Conseil municipal, constatant la concordance entre les écritures des Comptes de Gestion du Trésor Public et celles des Comptes Administratifs de la Commune, approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, les Comptes de gestion 2021 du Budget Communal, du Budget Eau, du Budget Bois, du Budget Caveaux et du Budget Lotissement.

### 10°) Affectation du Résultat 2021 au Budget Communal 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2021 du Budget Communal laisse apparaître :

- Un excédent global de Fonctionnement de : 471 160.27 €
- Un déficit global d'Investissement de : - 106 476.04 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget communal 2022 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 : 106 476.04 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 : 364 684.23 €
- En report d'investissement à l'article D001 : 106 476.04 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **11°) Affectation du Résultat 2021 au Budget Eau 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2021 du Budget Eau laisse apparaître :

- Un excédent global d'Exploitation de : 6 695.36 €
- Un déficit global d'Investissement de : - 218 861.10 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget Eau 2022 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 : 6 695.36 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 : 0 €
- En report d'investissement à l'article D001 : 218 861.10 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **12°) Affectation du Résultat 2021 au Budget Bois 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2021 du Budget Bois laisse apparaître :

- Un excédent global de Fonctionnement de : 77 908.76 €
- Un déficit global d'Investissement de : - 11 545.26 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget Bois 2022 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 : 11 545.26 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 : 66 363.50 €
- En report d'investissement à l'article D001 : 11 545.26 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **13°) Affectation du Résultat 2021 au Budget Caveaux 2022**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que le Compte Administratif 2021 du Budget Caveaux laisse apparaître :

- Un excédent global de Fonctionnement de : 20 242.77 €
- Un déficit global d'Investissement de : - 27 323.40 €

Il est donc proposé au Conseil municipal, d'affecter au Budget caveaux 2022 le résultat global de la manière suivante :

- En réserves à l'article R1068 : 20 242.77 €
- En report de fonctionnement à l'article R002 : 0 €
- En report d'investissement à l'article D001 : 27 323.40 €

Après en avoir délibéré, la décision est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **14°) Reversement par le SYDED d'une fraction de la TCFE**

Le Comité syndical du SYDED, lors de ses séances du 2 avril 2021 et du 17 décembre 2021, a décidé pour prendre les décisions suivantes :

- Appliquer à la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) perçue en sa qualité d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le coefficient multiplicateur de 8.5 (en remplacement du coefficient 6) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, sur le territoire de ses communes membres, dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure ou égale à 2000 habitants ;
- Reverser à toutes ses communes membres en lieu et place desquelles il perçoit la TCFE, une fraction égale à 25 % du montant de taxe perçue sur leur territoire respectif, sous réserve que ces communes prennent une délibération concordante à celle du SYDED, et ce avant le 1<sup>er</sup> juillet pour application au 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante.

Considérant les décisions du SYDED et conformément aux dispositions prévues au dernier alinéa de l'article L5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- D'accepter le reversement par le SYDED à la commune, d'une fraction égale à 25 % du montant de TCFE perçue sur le territoire de la commune, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- De donner délégation au Maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à l'exécution de la présente décision.

#### **15°) Contrat de location du photocopieur de la Mairie – Choix du prestataire**

Monsieur le Maire explique que, dans le cadre du renouvellement du photocopieur de la Mairie, 2 offres ont été reçues en mairie :

- L'entreprise Rex Rotary propose un copieur de la marque Ricoh :
  - o Location mensuelle : 66 € HT / mois + coût des copies : 0.004 € HT noir et blanc et 0.038 € HT couleur ;
- L'entreprise Koesio Burocom propose un copieur de la marque Sharp :

- o Location mensuelle : 146.54 € HT / mois + coût des copies : 0.00597 € HT noir et 0.0597 € couleur, sachant que les 3000 premières copies noir et blanc et les 3000 premières copies couleur sont offertes.

Des contrats sont déjà en cours avec Koesio Burocom pour la location du photocopieur de l'Ecole, ainsi que la maintenance du matériel informatique de la Mairie.

Aux vues du nombre de copies effectuées, et après comparaison des deux offres, tant au niveau financier que qualitatif du service,

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés (14 voix pour – 1 abstention) :

- Décide de retenir l'entreprise Koesio Burocom de Morteau,
- Autorise le maire à signer le contrat correspondant.

### 16°) Questions diverses

- Organisation du repas de la Fête des Mères – 21 mai 2022
- Demande autorisation petit Cirque – Accord sous réserve de l'acquittement du droit de place de 50 €.
- Elagage des chemins – un état des lieux est à faire afin de déterminer les chemins à élaguer
- Prochaines réunions de CM :
  - Jeudi 17 mars 2022 à 20h
  - Vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 19h – Vote des Budgets Primitifs 2022

La séance est levée à 22 h 30.

### Liste des délibérations et sujets abordés au cours de la séance

- DCM n°20220217-01 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Communal
- DCM n°20220217-02 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Eau
- DCM n°20220217-03 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Bois
- DCM n°20220217-04 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Caveaux
- DCM n°20220217-05 – Approbation du Compte Administratif 2021 – Budget Lotissement
- DCM n°20220217-06 – Approbation des Comptes de gestion 2021
- DCM n°20220217-07 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Communal
- DCM n°20220217-08 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Eau
- DCM n°20220217-09 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Bois
- DCM n°20220217-10 – Affectation du Résultat 2021 – Budget Caveaux
- DCM n°20220217-11 – Reversement par le SYDED d'une fraction de la TCFE
- DCM n°20220217-12 – Contrat location photocopieur Mairie – Choix du prestataire

Le Secrétaire,  
Emmanuel POURCHET



Le Maire,  
Francis BOURDIN



